



Le groupe Maymarden négociation pour un rachat

Cette structure d'hospitalisation privée, située à Bastia, qui compte plusieurs cliniques est en négociation exclusive avec le groupe Almavia santé. Une entité qui possède 36 établissements de santé dans toute la France. La présidente du groupe Maynard nous livre ses impressions

La nouvelle a fuité via un communiqué du groupe Almavia Santé. Une structure en pole position pour racheter le premier groupe privé hospitalier de l'île. Les établissements privés Maynard situés à Bastia, comptent 140 lits et places sur plus de 10 000 m² à travers la polyclinique Maynard, la clinique Filipipi, la clinique Toga, une unité d'hospitalisation à domicile, le centre de dialyse Sainte-Catherine, ainsi que des activités de radiothérapie et de médecine nucléaire.

Dans sa communication, Almavia santé indique être rentré "en négociation exclusive pour l'acquisition des établissements du groupe Maynard". Yann Coléou, le patron d'Almavia Santé livre même une explication : "Almavia santé souhaite apporter aux établissements du groupe Maynard, ainsi qu'aux patients corses une expertise médicale éprouvée ainsi que sa capacité d'investissement et de développement pour renforcer l'offre de soins sur le territoire de Haute-Corse, en partenariat avec l'hôpital public".

"Un hommage à mon père à travers ce projet"

Une information confirmée auprès de notre titre par Lizy Maynard, présidente du groupe qui porte son nom : "J'ai un but. Il faut que j'assure la pérennité du groupe Maynard mais aussi que je rassure le personnel soignant et les médecins. Il faut également proté-

ger les 400 emplois. Je veux aussi finaliser les travaux que mon père avait initiés à travers un projet médical ambitieux. Je veux aussi permettre aux Corses de se soigner dans l'île à travers cette démarche pensée depuis un an avec les médecins et le personnel soignant de Maynard. Ils sont parties prenantes et c'est essentiel."

Autant de critères qui ont conduit la fille d'Ivan, ancien propriétaire du groupe, récemment décédé, à entrer en négociations exclusives : "C'est un petit groupe et ils sont implantés en Paca. Ils connaissent bien la patientèle corse. Ils ont une capacité d'investissement indispensable au développement des innovations technologiques. Ce projet va porter mon nom. Je veux des soins de haut niveau en Corse alliés à la culture des cliniques familiales. C'est le groupe qui correspond le mieux à toutes ces exigences. Rien n'est signé. Mais avec ce groupe, il va y avoir des liens entre le public et privé. C'est le projet de mon père qui va être réalisé. Je ne transigerai pas là-dessus. C'est un hommage qu'on lui rend aujourd'hui. Cela va aider tout le monde."

L'opposition de Femua Corsica

Une réponse indirecte au communiqué publié hier par le groupe nationaliste Femua Corsica, peu favorable à cette opération de rachat : "Il appartient bien sûr aux propriétaires actuels de décider en toute liberté et en leur âme et conscience des modalités de

poursuite de l'activité du groupe Maynard, avance Jean-Félix Acquaviva président du mouvement. Pour autant, et sur le principe, Femua Corsica s'oppose avec force à ce qu'un groupe extérieur à l'île, propriétaire de 17 établissements en région Sud, et de 19 en Ile de France, puisse détenir, à travers le rachat projeté, une place majeure dans le secteur de la santé à Bastia et en Corse."

Le député de la deuxième circonscription de Haute-Corse va même plus loin et dénonce une "opération qui n'est qu'une déclinaison supplémentaire d'une logique prédatrice d'ensemble, mise en œuvre par des grands groupes extérieurs à l'île, et qui menace tout le secteur de la santé, celui du médico-social, et de l'aide en faveur des personnes âgées. Femua Corsica demande également que toute opération de rachat d'un établissement existant dans le domaine de la santé ou du médico-social par un grand groupe extérieur soit, dans l'attente de la définition de ce nouveau cadre, interdite".

Loin de cette polémique, Lizy Maynard veut rétablir simplement les choses : "J'ai eu des propositions locales mais elles consistaient à démembrer la clinique. On ne m'a pas proposé de projet médical et ce n'était pas pérenne."

Une manière de clore le débat alors que l'opération pourrait se décanter en début d'année prochaine. ■



par Antoine Giannini

